

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Gigantès, attirant l'attention du Sénat sur l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.—
(*L'honorable sénateur Gigantès*).

L'honorable Dan Hays: Honorables sénateurs, je tiens à m'adresser au Sénat au sujet de l'interpellation attirant l'attention du Sénat sur l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui est inscrite au nom du sénateur Gigantès. Je veux me pencher sur un aspect spécifique de l'Accord de libre-échange, à savoir ses conséquences sur le secteur énergétique. Je ne serai malheureusement pas bref, mais ce que j'ai à dire est important, étant donné que cette affaire est maintenant débattue à l'autre endroit.

Le Canada a atteint un tournant décisif dans l'élaboration de politiques énergétiques durant l'époque des chocs et de l'embargo pétrolier. La politique canadienne est passée d'un extrême à l'autre, de la réglementation systématique du Programme énergétique national du gouvernement précédent à la politique libérale du gouvernement actuel reflétée dans l'Accord de l'Ouest.

L'incidence que ce passage d'un extrême à l'autre a eue et continuera à avoir sur la mise en valeur de l'énergie au Canada me préoccupe. L'orientation que risquent de nous faire prendre nos décisionnaires en matière énergétique me préoccupe. J'ai notamment certaines réticences au sujet des dispositions de l'accord de libre-échange qui portent sur l'énergie.

Je voudrais expliquer les raisons de cette appréhension aux honorables sénateurs. Je parlerai surtout du secteur pétrolier, parce que le pétrole brut et le gaz naturel répondent aux deux tiers de la demande énergétique au Canada; je parlerai de certaines caractéristiques de notre future politique énergétique, d'après moi.

Le contexte dans lequel je fais mes observations est important; je commencerai donc par donner un bref aperçu de la situation énergétique dans le Canada de l'après-guerre.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le charbon était la principale source d'énergie du Canada; il représentait plus de la moitié de nos approvisionnements en énergie. Le pétrole brut et le gaz naturel représentaient alors moins de 25 p. 100 de la demande en énergie primaire. De 1945 à 1960, le secteur énergétique a connu une remarquable évolution au Canada. En 15 ans à peine, la portion de la demande satisfaite par le pétrole et le gaz passa de 25 p. 100 à près de 70 p. 100. En 1973, au moment de l'embargo pétrolier organisé par les Arabes, cette proportion a atteint 79 p. 100.

A l'heure actuelle, malgré les chocs des prix pétroliers et l'influence de l'embargo qui subsiste, le pétrole et le gaz répondent toujours à plus des deux tiers de la demande intérieure, et le charbon n'en couvre plus que 15 p. 100. Par ailleurs, les exportations nettes de brut, de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié canadiens vers les États-Unis ont rapporté plus de 7 milliards de dollars en 1986, alors qu'elles avaient atteint un record de 12 milliards en 1985, à cause de la forte diminution des prix pétroliers et gaziers. Le Canada a une

balance commerciale positive avec les États-Unis dans le domaine énergétique depuis 1969.

Pourquoi le pétrole brut et, dans une moindre mesure, le gaz naturel, ont-ils réalisé une percée aussi spectaculaire dans la satisfaction de nos besoins énergétiques?

Le transport du pétrole est relativement sûr et bon marché. C'est un liquide à forte valeur énergétique. Avant les hausses de prix vertigineuses de 1973-1974 et de 1979-1980, il était fort abordable. Le pétrole brut est moins néfaste pour l'environnement que le charbon, combustible qu'il a en grande partie supplanté; et grâce à la chimie complexe des hydrocarbures, le pétrole raffiné se transforme en une vaste gamme de carburants très spécialisés et de produits pétrochimiques.

Le gaz naturel présente aussi un certain nombre de ces attributs et constitue, en fait, un carburant de premier ordre du point de vue de l'environnement.

Le bois, le charbon et le pétrole ont tour à tour été la source prédominante d'énergie dans le monde industrialisé et, au Canada, cette progression s'est réalisée au cours du XX^e siècle. De nos jours, cependant, nous abordons une ère où la dépendance énergétique sera diversifiée. L'accroissement de nos besoins énergétiques et l'ébullition du marché international du pétrole, ces dernières années, nous ont montré qu'il était dangereux de trop compter sur une source unique d'énergie. Les pays comme le Canada, qui ont diverses options énergétiques, sont bien placés pour répondre aux futurs besoins dans ce domaine.

Le Canada a non seulement la chance de posséder de vastes ressources de pétrole brut traditionnel, de gaz naturel, de charbon, d'uranium et d'électricité hydraulique, mais il a aussi, pour le bitume, la part du lion dans le monde grâce aux sables bitumineux de l'Alberta. Outre ces sources d'énergie traditionnelles, les Canadiens peuvent également utiliser les sources renouvelables—la biomasse, les marées du détroit de Fundy, le vent, les radiations solaires et l'énergie géothermique—et nous sommes loin d'avoir exploité toutes les possibilités de l'une de nos options les plus prometteuses, la conservation énergétique.

Dans ce cas, pourquoi le Canada éprouve-t-il de si grands problèmes en matière d'énergie? Pourquoi l'avenir nous paraît-il incertain? Nos difficultés proviennent principalement de la manière dont nous avons géré nos ressources et non pas de la pénurie de ces dernières, sauf en ce qui concerne le pétrole brut léger traditionnel.

Notre développement énergétique a été marqué par l'incohérence, l'instabilité et les disparités régionales découlant de nos choix politiques. La tendance à la réglementation de l'énergie qui s'est manifestée au cours des années 60 et 70 a culminé en une mesure fortement interventionniste, le Programme énergétique national instauré en octobre 1980. Ce programme fixait le prix du pétrole canadien, auquel était lié celui du gaz naturel. Le PEN s'est particulièrement trompé, tout d'abord, en présumant que le cours international du pétrole brut allait continuer d'augmenter pendant au moins encore dix années; deuxièmement, en maintenant sur une très longue période un prix sensiblement inférieur au cours mondial pour le pétrole canadien au lieu de prévoir une période limitée d'ajustement à des prix plus élevés; et troisièmement, en réorientant la prospection à l'extérieur des provinces de l'Ouest où les gisements